

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre qui peut être joueur en championnat Promo (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

<u>Amendes :</u>	Forfait général d'une équipe	30 €
	Forfait pour un match	10 €
	Forfait non déclaré	30 €
	+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
	Retard de communication d'un résultat	10 €
	Résultat non communiqué	10 €
	Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselpdl@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

**L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le
jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.**

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL Territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

VOLLEY JG

16 équipes : 2 poules de 5 et 1 poule de 6

9-déc-26 **Poule 1 à Angers Sacré Cœur**

Avesnières LAVAL
Don Bosco MAYENNE
Sacré Cœur ANGERS 1
Sacré Cœur ANGERS 2
Mongazon ANGERS

Poule 2 à l'Externat Nantes

La Joliverie ST SEBASTIEN
ND Espérance ST NAZAIRE
Loquidy NANTES
Externat/Chavagnes NANTES
Notre Dame REZE

Poule 3 aux Herbiers

Ste Marie CHANTONNAY
St Gab/St Michel ST LAURENT
Jean XXIII LES HERBIERS
SMP LES SABLES D'OLONNE
Champ Blanc LE LONGERON
Ste Marie CHOLET

Les 4 1ers de chaque poule sont qualifiés pour le 06/01.

6-janv-27 **Chez les 1ers du 09/12 :**

Poule A chez le 1er de la poule 1 :

1er de la poule 1
2è de la poule 2
3è de la poule 3
4è de la poule 2

Poule B chez le 1er de la poule 2 :

1er de la poule 2
2è de la poule 3
3è de la poule 1
4è de la poule 3

Poule C chez le 1er de la poule 3 :

1er de la poule 3
2è de la poule 1
3è de la poule 2
4è de la poule 1

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale à 6 du 03/02.

3-févr-27 **Finale à 6 équipes (lieu déterminé par la CTR).**

Pas de lieu pour le National.

VOLLEY C1F

24 équipes : 4 poules de 4, 1 poule de 3 et 1 poule de 5.

25-nov-26 **Poule 1 à Ste Marie Cholet :**

Ste Marie CHOLET 1
Ste Marie CHOLET 2
Ste Marie CHANTONNAY 1
Ste Marie CHANTONNAY 2

Poule 2 à Avesnières Laval :

Avesnières LAVAL
Immaculée LAVAL
St Michel CHÂTEAU-GONTIER
Sacré Cœur ANGERS

Poule 3 à Mongazon Angers :

St Benoît ANGERS
Mongazon ANGERS
Champ Blanc LE LONGERON
Jeanne d'Arc MONTAIGU

Poule 4 à Challans :

SMP LES SABLES D'OLONNE
Notre Dame CHALLANS 1
Notre Dame CHALLANS 2

Poule 5 à La Roche/Yon :

Jean XXII LES HERBIERS 1
Jean XXII LES HERBIERS 2
St FA LA ROCHE/YON 1
St FA LA ROCHE/YON 2

Poule 6 à l'Externat Nantes :

La Joliverie ST SEBASTIEN
Externat NANTES
La Mennais SAVENAY
Loquidy NANTES
Charles Péguy GORGES

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la J2 du 09/12.

9-déc-26 J2 : 3 poules de 4 :

Poule A chez le 1er de la poule 1 :

1er de la poule 1
1er de la poule 4
2è de la poule 5
2è de la poule 6

Poule B chez le 1er de la poule 3 :

1er de la poule 2
1er de la poule 3
2è de la poule 1
2è de la poule 4

Poule C chez le 1er de la poule 6 :

1er de la poule 6
1er de la poule 5
2è de la poule 2
2è de la poule 3

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale du 03/02.

3-févr-27 **Finale à 6** (lieu à déterminer par la CTR).

Le National aura lieu du 31 mars au 1er avril 2027 à St Pol de Léon (29).

VOLLEY CG

11 équipes : 2 poules de 4 et 1 poule de 3.

13-janv-27 Poule 1 à St Benoît Angers :

Sacré Cœur ANGERS
St Benoît ANGERS 1
St Benoît ANGERS 2
Mongazon ANGERS

Poule 2 à St Félix Nantes :

Charles Péguy GORGES
St Félix la Salle NANTES
Dom Sortais BEAUPREAU

Poule 3 à SFA La Roche/Yon :

ND Roc LA ROCHE/YON
Ste Marie CHANTONNAY
St FA LA ROCHE/YON
St Gab/St Michel ST LAURENT

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale à 6 du 10/02.

10-févr-27 **Finale à 6 équipes (lieu déterminé par la CTR).**

Le National aura lieu à Lyon (69).

VOLLEY MG

6 équipes : 4 du 44 et 2 du 85 : 2 poules de 3.

17-mars-27 Poule 1 à Rezé :

St Paul REZÉ 1
St Paul REZÉ 2
Externat/Chavagnes NANTES

Poule 2 aux Herbiers :

ND du Port L'ILE D'YEU
Jean Yole LES HERBIERS
Blanche de Castille NANTES

Les 2 1ers de chaque poule sont qualifiés pour la finale à 4 du 31/03.

31-mars-27 **Finale à 4 équipes (lieu déterminé par la CTR).**

Pas de lieu pour le National.

VOLLEY MF

4 équipes : 1 finale à 4.

31-mars-27 Finale à 4 équipes à St Paul Rezé :

St Paul REZÉ
Externat/Chavagnes NANTES
ND Bourgenay LES SABLES
Jean Yole LES HERBIERS

Pas de lieu pour le National.